

# « Le renouvellement doit devenir une priorité »

**Jeunes Agriculteurs** Un jeune agriculteur qui passe par le dispositif à l'installation est dans 95 % des cas toujours en activité au bout de 5 ans. Les JA 29 souhaitent consolider ces installations et rendre le métier plus attractif.

« *L'agriculture est un poids lourd de l'économie : 1 exploitation crée 5 emplois directs* », introduit Myriam Hélias, des Jeunes Agriculteurs du Finistère, lors de l'assemblée générale du syndicat. Ces 5 emplois font vivre 2,5 personnes directement dans l'exploitation, 2 dans les industries agroalimentaires et 0,5 dans l'agroéquipement et les services.

## La DJA après 21 ans

Si la tendance du nombre d'installation est en légère baisse, le Finistère aura tout de même enregistré 127 projets aidés en 2019. Avec en moyenne 1 installation pour 3 départs, l'ambition du syndicat est de séduire et d'aider les porteurs de projet. « *Nous souhaitons par exemple et pour faire baisser le coût des installations, qu'il n'y ait plus d'application de frais de dossier par les banques* ».



Jérémy Decerle est intervenu via vidéo-conférence lors de l'assemblée générale des Jeunes Agriculteurs du Finistère.

En moyenne, les Jeunes Agriculteurs chiffrent à 512000 € le coût d'une installation en société pour 270 000 € en individuel.

Florian Kerebel fait ressortir de son côté l'idée selon laquelle bénéficier de la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) ne pourrait se faire

avant l'âge de 21 ans. « *Il faut que les projets soient mûrs. Attendre 21 ans est aussi un moyen d'acquiescer de l'expérience* ». Une vi-

sion partagée par Stéphane Gornec, président des JA 29, pour qui cette possibilité d'obtenir une DJA plus tardivement montre « *une volonté d'augmenter les bagages scolaires. Le Bac Pro est le diplôme minimum pour s'installer ; repousser la DJA à 21 ans permettrait de continuer plus longtemps ses études* ».

## Le renouvellement, une priorité en Europe

Invité à participer via vidéo-conférence, le député européen et ancien président des Jeunes Agriculteurs Jérémy Decerle « *sensibilise le Parlement européen sur la 'catastrophique' démographie agricole. Un peu plus de 5 % des agriculteurs ont moins de 35 ans en Europe, plus de 50 % ont plus de 55 ans. Le renouvellement doit devenir une priorité* ». Le député souhaite aussi éclaircir la définition d'actif agricole,

« *qui fait débat, chaque pays dispose de ses critères. On ne doit pas donner des aides à des personnes qui n'ont jamais vu de vache* », ironise-t-il.

## À la pointe pour le verdissement

Interrogé sur la future Pac, Jérémy Decerle rappelle au sujet du verdissement que « *la France n'a rien à prouver par rapport aux autres et doit se servir de ses atouts pour être rationnel et pragmatique* ». Si rien n'est encore calé au niveau européen sur le calendrier post 2020, l'eurodéputé demande aux Jeunes Agriculteurs d'être « *force de proposition. La directive nitrates appliquée en Bretagne est un bel exemple d'atouts sur lequel on peut se reposer : il faut faire reconnaître le travail déjà réalisé au niveau environnemental* », conclut Jérémy Decerle. Fanch Paranthoën

# Annonces judiciaires et légales

Conformément à l'arrêté du 16 décembre 2019, le prix de la ligne de référence des annonces judiciaires et légales, tel que défini par l'article 2 de l'arrêté, est fixé pour l'année 2020 au tarif de base de 4,07€ HT pour les départements des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille et Vilaine et du Morbihan (soit un prix du millimètre de 1,78€ HT).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce publiées dans nos colonnes sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale (décret n°2012-1547 du 28 décembre 2012).

**YH**  
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 62 500€  
Siège social : route de Lescoff  
29740 PLOBBANNAEC  
529 126 757 RCS QUIMPER

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 19 février 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un titre moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

L'objet social de la Société a été modifié en le limitant à la détention en toute propriété d'une participation ma-

**SCI QUAÏ DES BRUMES**  
Société civile au capital de 100 000€  
Siège social : 19B rue de Brest  
29290 SAINT-RENNAN  
488 331 299 RCS BREST

Pour avis, le président

**SCI QUAÏ DES BRUMES**  
Société civile au capital de 100 000€  
Siège social : 19B rue de Brest  
29290 SAINT-RENNAN  
488 331 299 RCS BREST

Le 31 décembre 2012, l'AGE a décidé de réduire le capital de 60 000€ pour le ramener de 100 000€ à 40 000€ par renouveau au capital versé. Mention au RCS de BREST.

**SCI QUAÏ DES BRUMES**  
Société civile au capital de 40 000€  
Siège social : 19B rue de Brest  
29290 SAINT-RENNAN  
488 331 299 RCS BREST

Le 5 décembre 2016, l'AGE a décidé de réduire le capital pour le porter de 40 000€ à 4 000€ par réduction de la valeur nominale de chacune des parts ramené de 10€ à 10€.

ORATIO AVOCATS, 5 rue Albert Londres - 44300 NANTES. Par acte SSP du 28/01/2020, il a été constitué la SAS **LFT DIGITAL**, capital : 1 000€, siège : 5 Impasse Jean Bosco 29490 GUIPVAAS ; objet : développement sur site et application ; création, gestion, développement, promotion et référencement de sites internet et de solutions informatiques (webmastering) ; prestations de conseil en web-analyse et en web-marketing ; conseil en communication et gestion de publicités, conception et réalisation de supports de communication offline et online, accompagnement et suivi des projets de communication ; publication électronique d'articles, de livres et périodiques en ligne, mise en place de jeux en ligne et tout service de divertissements ; diffusion en ligne de tout message dont la finalité est de faire la promotion auprès du public de produits, de services, ou de l'image générale d'un annonceur. Durée : 99 ans. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

**SCI QUAÏ DES BRUMES**  
Société civile au capital de 100 000€  
Siège social : 19B rue de Brest  
29290 SAINT-RENNAN  
488 331 299 RCS BREST

Le 31 décembre 2012, l'AGE a décidé de réduire le capital de 60 000€ pour le ramener de 100 000€ à 40 000€ par renouveau au capital versé. Mention au RCS de BREST.

**POUR SCRAPPER EURL**  
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000€  
Siège : 39 rue André Colin  
29660 CARANTEC  
790 620 934 RCS de BREST

Par décision de l'associé unique du 18/02/2020, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/03/2020 au 48 Rue Sarrette 75685 PARIS CEDEX 14. Radiation au RCS de BREST et réimmatriculation au RCS de PARIS

**DIX SEPT JUIN**  
SAS au capital de 3 000€  
SAS au capital de 3 000€  
Siège : 9 Rue Amiral Norrmann  
29000 QUIMPER  
829 314 178 RCS de QUIMPER

Par décision de l'AGE du 03/03/2020 il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme SIMON (BARRE) Mathilde, 30b, rue Belliard 65000 CLERMONT FERRAND, et fixé le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de QUIMPER.

**ST IMMO** SCI au capital variable de 100€. Siège social : 142 Rue Henri Veniard, Appt 101 Bâtiment A, 61100 SAINT-GEORGES-DES-GROSSELLERS 851 433 730 RCS d'ALENCON. Le 07/11/2019, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 8 Rue Lakanal 29200 BREST. Gérants: M. GUILLERM Thomas et Mme SOUSSOUKPE Sylviane demeurent ensemble 7 Bis Rue des Rochettes, Maison 6, 61100 FLERS. Modification à compter du 09/03/2020. Radiation au

à GUIPVAAS (29), 878 982 859 RCS de BREST. La société sera immatriculée au RCS de BREST.

**NOUVEAU GUILVINEC SARL** au capital de 4 200€. Siège social : 63, rue Boétie 75008 PARIS. 848 958 138 RCS de PARIS. L'AG Mixte du 06/02/2020 a décidé de transférer le siège social de la société 16-22, rue du Général de Gaulle 29730 GUILVINEC, à compter du 06/02/2020. Gérant : M. BENSIMON Meyer, demeurant 30, Avenue des Arts, 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES. Radiation au RCS de PARIS et réimmatriculation au RCS de QUIMPER.

Servant acte reçu par M<sup>e</sup> Gwénaél RAOUL, Notaire à QUIMPER (29000), 17 rue Laënnec, le 21 février 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par M. Gaëtan Emmanuel Marie Jacques COURBE, né à LILLE (59000) le 20 novembre 1950, et Mme Anne Pauline Hélène LE BEBEC, son épouse, née à SAINT-OMER (62500) le 1<sup>er</sup> janvier 1956, demeurant ensemble à QUIMPER (29000) 20, Rue de la Martinique, mariés à la mairie de HELFAUT (62570) le 31 mai 1980 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil au termes du contrat de mariage reçu par M<sup>e</sup> Raymond LAVOCAT, notaire à BRIANCON (05100), le 25 avril 1980.

**AUFFRET - LENNON**  
Société par actions simplifiée au capital de 15 244,90€  
Siège social : Zone Artisanale de Langelin 29510 EDERN  
388 581 837 RCS QUIMPER

Par acte SSP du 10/02/2020 il a été constitué une SAS dénommée : **LB CAP OCEAN**  
- Siège social : 114 rue du général de Gaulle 29430 LANHOUARNEAU  
- Capital : 2 000€  
- Objet : Gestion de projets sportifs, prestation de services dans le nautisme  
- Président : M. LE BORGNE Jean-Jacques, 114 rue du général de Gaulle 29430 LANHOUARNEAU  
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BREST.

Par acte SSP du 28/02/2020, il a été constitué une SAS dénommée : **MW OPTIC**  
- Siège social : 2 rue Sisley 29200 BREST  
Capital : 1 000€  
- Objet : Travaux fibre optique  
- Président : M. MOURAD HAMMICH, 2 rue Sisley 29200 BREST.  
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BREST.

**AUFFRET - LENNON**  
Société par actions simplifiée au capital de 15 244,90€  
Siège social : Zone Artisanale de Langelin 29510 EDERN  
388 581 837 RCS QUIMPER

## AVIS DE PUBLICITÉ

L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 janvier 2020 a décidé de ne pas renouveler les mandats de M. Stéphane HUITRIC, Commissaire aux Comptes titulaire, et de M. Pierre DONNARS, Commissaire aux Comptes suppléant.

Pour avis, le Président

M. DE BEJARRY Gil, né le 09/02/1963 à 29100 DOUARNENEZ, FRANCE, demeurant 30 quai du Port Rhu 29100 DOUARNENEZ, dépose une requête aux fins de nomination en tant que commissaire aux Comptes afin de s'appeler à l'avenir : **BEJARRY**.

# Formule Liberté, c'est vous qui choisissez !

**4 €\* / MOIS**  
SANS ENGAGEMENT DE DURÉE !



**Bulletin d'abonnement à envoyer à PAYSAN BRETON**  
Paysan-Breton – Abonnement Liberté – 18 rue de la Croix  
BP 60224 – 22192 Plérin Cedex

Je m'abonne à PAYSAN BRETON et je choisis l'offre Liberté.  
Prélèvement SEPA : Montant : 4 Euros/mois. Date de prélèvement : le 5 de chaque mois. Je joins à mon bulletin un RIB du compte à prélever.

Dès réception, Paysan Breton me fera parvenir le Mandat Sepa.  
J'ai bien noté que je pourrais interrompre mon abonnement par simple courrier à : Paysan-Breton – Abonnement Liberté – 18 rue de la Croix  
BP 60224 – 22192 Plérin Cedex, avant le 25 du mois précédent l'interruption (détail bancaire). Organisme créancier : PAYSAN BRETON - ICS : FR92Z2391368

Je joins un RIB à mon bulletin d'abonnement

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Société \_\_\_\_\_  
Nom du gérant \_\_\_\_\_  
Lieu dit/adresse \_\_\_\_\_  
CP \_\_\_\_\_  
Commune \_\_\_\_\_  
Tél. mobile \_\_\_\_\_  
Tél. travail \_\_\_\_\_  
Email\*\* \_\_\_\_\_

**Votre Profession**  
Agriculteur  Retraité   
Salarié agricole  Autre

**Votre année de naissance** \_\_\_\_\_

**Pour les agriculteurs, vos productions**  
Production laitière  Aviculture - lapins   
Bovins viande  Légumes - maraichage   
Porc  Maïs   
Céréales  Autres

**HOPONO**  
EURL au capital de 1.500€  
Siège social : 7 rue Colbert  
29200 BREST  
841 676 364 RCS de BREST

(\* Mont TVA 0,08 €). \*\* Obligatoire pour l'envoi des factures. Offre valable en France métropolitaine jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Conformément à la loi informatique et libertés n° 6/01/78, le droit d'accès et de rectification des données concernant les abonnés peut s'exercer auprès du Service Abonnements.

# Annonces judiciaires et légales

**AVIS DE CONSTITUTION**  
Aux termes d'un acte SSP du 04/03/2020 à SAINT RENAN, il a été constituée une SCI dénommée : **SCI LEBEPEAN**  
- Forme : Société par actions simplifiée  
- Dénomination : **SAS GINKO**  
- Siège : Trévisquin Nevez - 29290 SAINT RENAN  
- Durée : 99 années  
- Capital : 2 000€  
- Objet : L'acquisition et la gestion en commun de valeurs mobilières, parts d'intérêts dans toute société civile ou commerciale. - Le conseil en stratégie et développement. - L'assistance financière, administrative et comptable et plus généralement le soutien en matière de gestion à toutes sociétés par tous moyens techniques existants et à venir et notamment par ceux suivants : mise à disposition de tout personnel administratif et comptable, mise à disposition de tout matériel, gestion et location de tous immeubles, formation et information de tout personnel, négociation de tous contrats - L'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement de ses actions éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers, l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes. - La mise en ure de la politique générale du groupe et l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique. - L'exercice de mandats sociaux dans toute société.  
Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.  
- Transmission des actions : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
- Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix.  
- Président : Catherine SOUVÉRAIN, Trévisquin Nevez, 29290 ST RENAN  
- Directeur général Sébastien SOLLÉRAUX, Trévisquin Nevez 29290 ST RENAN  
La Société sera immatriculée au RCS de BREST

**AVIS DE CONSTITUTION**  
Servant acte SSP du 9 mars 2020 à SAINT-RENNAN, il a été constituée une société :  
- Forme : Société par actions simplifiée  
- Dénomination : **SAS DES**  
- Siège : 12, rue du Docteur Dujardin 29290 ST-RENNAN  
- Durée : 99 années  
- Capital : 1 000€  
- Objet : - Prise de participation par tous moyens, apports, fusion, souscriptions, achats d'actions ou de parts sociales, d'obligations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer ; - gestion d'un portefeuille de titres de participation ; - détermination de la stratégie, l'animation et le contrôle de ses filiales ; - Toutes prestations de services et plus particulièrement celles à caractères administratif, financier, commercial, logistique, technique, informatique et de gestion.  
- Transmission des actions : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
- Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix.  
- Président : David GOURMELOU, 12, rue du Docteur Dujardin 29290 ST RENAN  
La Société sera immatriculée au RCS de BREST

**Bulletin d'abonnement à envoyer à PAYSAN BRETON**  
Paysan-Breton – Abonnement Liberté – 18 rue de la Croix  
BP 60224 – 22192 Plérin Cedex

Par Ass du 10/3/2020, il a été constitué une SASU à capital variable dénommée : **AYURYANA**. Capital initial : 200€. Capital minimum de 200€. Capital maximal : 2 000€. Siège : 7 Rue du Ménez Hom, 29560 Telgruc-sur-Mer. Objet : la création et le développement d'activités de bien-être, de formations, d'activités sportives et artistiques, activités de loisirs, et d'hébergement. Durée : 99 ans. Président : M. LEFUSTEC Yannick, 17 rue du Ménez Hom, 29560 Telgruc-sur-Mer, pour une durée indéterminée. Immatriculation au RCS de Quimper.

**COGEDIS**  
L'expertise comptable  
**EARL DE BRIEC BRAS**

E.A.R.L. DE BRIEC BRAS Au capital de 45 734,71€  
Siège social : Briec Plogastel Saint Germain 29710 Plogastel Saint Germain  
Siège social : 20 rue de la Nominatoin d'UN GERANT TRANSFORMATION DE L'EARL EN GAEC  
Suivant délibérations extraordinaires en date du 16 février 2020, les associés ont nommé co-gérant du groupement M. Grégory BODDÉLEC ont transféré l'EARL DE BRIEC BRAS en GAEC DE BRIEC BRAS, et ce avec effet au 1<sup>er</sup> février 2020. Le GAEC ayant été agréé par le préfet du Finistère le 16 décembre 2019 sous le n°29 19 38. Ces décisions motivant les publications suivantes  
Dénomination : GAEC DE BRIEC BRAS  
Siège : Briec Bras 29710 PLOGASTEL SAINT GERMAIN  
Immatriculé au greffe de : QUIMPER  
Le dépôt des actes sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de QUIMPER. Pour avis, la gérance.

**SCI BOURGELAT**  
Société civile immobilière au capital de 20 100€  
Siège social : centre commercial ar Roudour  
29650 GUERLESQUIN  
450 852 470 RCS de BREST

Le 01/03/2020, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la

il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/03/2020 au 102 Boulevard Gambetta 29480 LE RELECO KERHUON. Mention au RCS de BREST.

**AVIS DE CONSTITUTION**  
**TAXI DU KOALA**  
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000€  
Siège social : 11, quai Emile Baley 29150 CHATEAULIN

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHATEAULIN du 13 mars 2020, il a été constituée une société pré-établie des caractéristiques suivantes :  
- Forme sociale : Société à responsabilité limitée  
- Dénomination sociale : **TAXI DU KOALA**  
- Siège social : 11, quai Emile Baley 29150 CHATEAULIN  
- Objet social : Exploitation d'une licence de taxi, transport de colis.  
- Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
- Capital : 10 000€  
- Gérance : M. Jérémy DURAND, 11 quai Emile Baley 29150 CHATEAULIN, assure la gérance.  
- Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER.

**MODIFICATION DU SIÈGE SOCIAL**  
**SAS AF CHAPE**  
SAS au capital de 3 000€  
Siège social : Lיעuidit Kéramen Izella 29800 PLOUDIRY 833 709 520 RCS BREST

Le 31 décembre 2019, l'AGE a décidé de transférer le siège social au Lיעuidit Kéramen Izella 29800 PLOUDIRY. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de BREST.

**EARL PERON**  
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée  
au capital social de 70 888,47 €  
Siège social :  
Kerferon 29310 QUERRIEN  
RCS QUIMPER 343 842 035

Du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date à QUERRIEN du 31 décembre 2019, il résulte ce qui suit :  
- L'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31 décembre 2019.  
- M. Alain PERON, demeurant à Peneven 56320 LANVENEGEN, exercera les fonctions de liquidateur et disposera de tous pouvoirs pour terminer les opérations sociales en cours.  
- Le siège de la liquidation est fixé à Peneven 56320 LANVENEGEN ou toute correspondance devra être adressée.  
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés du Tribunal de Commerce de QUIMPER.

**SCIP LE BOT - LEMAITRE, Avocat**, 27 rue Jean Marie Le Bris, 29200 BREST  
02 98.46.32.02

**AVIS RECTIFICATIF**

**L'EPICERIE DE DIN HEOL**  
SARL à associé unique au capital de 400€  
Siège social : 12 rue de la Déesse  
Brigitte 29150 DINEAULT

Suite à l'annonce parue le 28 février 2020, concernant la société L'EPICERIE DE DIN HEOL.  
Il a lieu le lieu : siège social : 12 rue de la Déesse Brigitte 29150 DINEAULT.

Par acte SSP du 30/01/2020 il a été constitué une SARL à associé unique dénommée : **PPDN**  
- Siège social : 133 rue Jean Jaures 29200 BREST  
- Capital : 500€  
- Objet : Restauration rapide  
- Gérant : M. NIMSGERON Morgan, 23 Impasse de la Villeneuve 29490 GUIPVAAS.  
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BREST.

**FRANCE ENERGIES MARINES**  
Société par actions simplifiée au capital de 394 000€  
Siège : Bâtiment Cap Océan 29280 PLOUZANEZ  
845 019 231 RCS de BREST

Par décision de l'AGE du 28/01/2020, il a été décidé d'augmenter le capital social de 105 000€ par apport en numéraire. Le portant ainsi à 499 000€. Mention au RCS de BREST.

M<sup>e</sup> Yves BOURLOUX, Notaire à MACON (71000) 69 Rue Lacretelle  
Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Yves BOURLOUX, Notaire à MACON, le 16 mars 2020, il a été constitué la société ci-après désignée : Dénomination sociale : **SCI JULIL**. Forme : société civile. Capital : 2 000€. Siège : OUESSANT (29242) Kéraloche. Objet social : acquisition, propriété, jouissance, administration et exploitation par bail location ou autrement de biens immobiliers, bâtis et non bâtis, et de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Apport : en numéraire. Gérance : Mme Anne MONIN demeurant à AZE (71260 Saône-et-Loire) 83 rue de Cluny sans limitation de durée. Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BREST. Cession de parts : libre cession entre associés - cession au profit de tiers étrangers avec agrément de la collectivité des associés. Pour avis : Yves BOURLOUX, Notaire.

**SERVICE DES DOMAINES**  
Par décision du TJ de BREST en date du 02/04/2019 le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **Mme LE BOLLOCH divorcée BETAILLE Sandra** décédée le 22/01/2018 à BREST (29). Réf. 0358055683/CR. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Par décision du TJ de QUIMPER en date du 09/03/2020 le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **M. DIVANACH veuve LE LAIN Yvonne** décédée le 30/08/2019 à BOHARS (29). Réf. 0358055683/CR. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Par décision du TJ de QUIMPER en date du 09/03/2020 le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **M. MORIO Michel**, né le 01/07/1962, décédé le 03/04/2019 à QUIMPER (29). Réf. 0358055663/JML. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Par décision du TJ de QUIMPER en date du 11/01/2019 le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **M. KERISOLET Michel**, né le 17/04/1967, décédé le 27/09/2016 à LANDREVARZEC (29) (29). Réf. 0358055663/JML. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Par acte SSP du 30/01/2020 il a été constitué une SARL à associé unique dénommée : **PPDN**  
- Siège social : 133 rue Jean Jaures 29200 BREST  
- Capital : 500€  
- Objet : Restauration rapide  
- Gérant : M. NIMSGERON Morgan, 23 Impasse de la Villeneuve 29490 GUIPVAAS.  
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BREST.

Par décision du gérant du 15/02/2020,